

DECLARATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Cette fiche doit être complétée et retournée auprès du Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.) pour tout projet de mise en œuvre d'une installation d'assainissement non collectif neuve ou à réhabiliter, lié ou pas à un projet d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux).

Joindre à cette déclaration d'assainissement en deux exemplaires :

- **Un plan d'implantation donnant les limites du terrain**, la situation de l'immeuble sur le terrain et par rapport aux immeubles voisins, **la position des différents éléments de l'installation, des canalisations et de l'exutoire, l'emplacement des conduites de ventilation**. Ne pas oublier de donner le sens de la pente du terrain.

Date de réception :

Réservé SPANC

N° de déclaration :

DEMANDEUR

NOM - Prénoms :

Adresse complète :

tél :

Email :

SITUATION DU PROJET :

Commune :

Adresse (n° voie, lieu-dit) :

Références cadastrales du terrain :

Section (s) : N° de parcelle (s) :

NATURE DU PROJET :

Construction faisant l'objet d'une demande de permis de construire ou de déclaration de travaux

Réalisation d'une installation d'assainissement sans autorisation d'urbanisme

Modification d'une installation déjà réalisée. Date de la dernière visite du SPANC :

Lotissement oui non

LOCAUX A DESSERVIR

● Exclusivement à usage d'habitation

Construction neuve Construction existante

Résidence secondaire Résidence principale

Nombre de logements :

Nombre de pièces principales par logement :

Nombre de chambres :

Nombre d'habitants permanents :

Nombre d'habitants occasionnels :

Fréquence d'utilisation (estimation
nombre de personnes / an) :

● Locaux à autres usages (restaurant, camping...)

Nature de ces locaux :

Nombre de locaux :

Capacité maximale d'accueil / jour/ local :

Activité projetée :

TERRAIN RECEPTEUR

Surface totale :m² Surface disponible pour l'assainissement :m²

Contraintes d'aménagement (arbres, zone non accessible pour pelle mécanique, etc...) :

Existe-t-il des **captages d'eau** sur la propriété ou dans le voisinage de l'habitation dans un **rayon de 35 m** ?

OUI NON (Si oui, les faire apparaître sur les plans joints au projet)

Eau souterraine : nappe d'eau souterraine à moins de 1 mètre de profondeur même temporaire

Nature du sol à 0,50 m de profondeur

Imperméable peu perméable perméable
 Terre végétale argile sable roche Autres - Préciser :

Nature du sol à 1.00 m de profondeur

Imperméable peu perméable perméable
 Terre végétale argile sable roche Autres - Préciser :

Existe-t-il une étude pédologique sur le terrain étudié : OUI NON

Si oui joindre l'étude à la déclaration

CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT CHOISI

I/ DISPOSITIFS PAR MILIEUX FILTRANTS :

A/ FILIERE TRADITIONNELLE

1 - Prétraitement des eaux usées

Fosse toutes eaux : Volume :

Dispositifs complémentaires :

Préfiltre ou indicateur de fonctionnement : Volume :

Bac à graisses : Volume :

→En cas de **réhabilitation d'une installation existante et si collecte des eaux vannes et eaux ménagères séparées** :

Fosse septique : Volume Bac à graisses : Volume :

Fosse étanche : Volume : Fosse chimique : Volume :

Préfiltre indépendant : Volume :

2 - Traitement des eaux usées :

Système d'alimentation séquentielle (facultatif) avant le dispositif de traitement : Oui Non

Si Oui : Poste de relevage Auget basculant/flottant Chasse pendulaire/automatique : Volume :

par le sol naturel:

Tranchées d'épandage en sol naturel }

Nombre de tranchées :

Lit d'épandage

Surface totale réservée à l'épandage :

Longueur unitaire des tranchées : Total linéaire des tranchées :

- Par sol reconstitué

Filtre à sable vertical non drainé

Filtre à sable vertical drainé

Filtre à sable horizontal drainé

Tertre d'infiltration drainé

Tertre d'infiltration non drainé

Lit à massif de zéolite drainé

Surface : m²

(Pour les filières drainées, prévoir une évacuation des eaux usées traitées au IV/ Evacuation des eaux usées traitées)

OU

B / MEDIATS FILTRANTS

Agréés par le Ministère : (<http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr>)

Modèle : Constructeur :

Capacité en EH : N°Agrément :

(Prévoir une évacuation des eaux traitées au IV/ Evacuation des eaux usées traitées)

OU

II/ DISPOSITIFS MICROSTATIONS

Agréés par le Ministère : (<http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr>)

Modèle : Constructeur :

Capacité en EH : N°Agrément :

(Prévoir une évacuation des eaux traitées au IV/ Evacuation des eaux usées traitées)

ET / OU

III/ AUTRES DISPOSITIFS

Toilettes sèches, séparation des urines Oui Non

IV/ EVACUATION DES EAUX TRAITEES

Milieu superficiel : Fossé Réseau pluvial Réseau hydrographique superficiel (ruisseau, rivière.)

Infiltration par le sol : Tranchées d'infiltrations : Nombre de tranchées : ... Longueur de chaque tranchée : ...

Aménagements indispensables

- Les eaux pluviales ne sont jamais admises dans l'installation de traitement des eaux usées

- Ventilation impérative et piquée à l'aval des ouvrages de prétraitement. (sauf cas contraire ex : prescriptions du fabricant)

- Accès libre permanent aux ouvrages (travaux, entretien ...)

Observations particulières :

RÉALISATION DU PROJET

Responsable du projet* (maître d'œuvre, architecte, bureau d'études...) :

Nom :

Adresse :

Tél. :

Mail :

Installateur du dispositif (si l'entreprise est choisie au moment de cette demande)

Nom :

Adresse :

Tél. :

Mail :

ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE

Le pétitionnaire s'engage :

- A contacter le SPANC afin qu'il émette un avis technique et réglementaire sur la conception et l'implantation de la filière d'assainissement non collectif.
- A réaliser une installation d'assainissement non collectif conformément aux prescriptions techniques réglementaires en vigueur
- A contacter le SPANC lors du début **de réalisation des travaux et avant recouvrement des ouvrages.**
- A régler la facture de 192 € émise par le trésor public pour la visite de conception et d'implantation. Visite gratuite en cas de réhabilitation d'un assainissement non collectif existant.

Tous les renseignements sont certifiés exacts.

À Le : ___/___/___
Signature

Il est conseillé d'attendre l'accord de la collectivité pour acquérir les matériaux